

Suivez les **restrictions et les mesures de santé publique relatives à la COVID-19** et **prenez rendez-vous pour vous faire vacciner**.



EN

SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2021-2022](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2021-2022 : ministère de l'Éducation

Plans d'activités pour 2021-2022, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère de l'Éducation en 2020-2021.

Dans cette page

[Objetif](#)

[Organigramme du ministère](#)

[Plan stratégique 2021-2022](#)

[Annexe A : Rapport annuel 2020-2021](#)

[Intervention contre la COVID-19](#)

[Notes en bas de page](#)

[Information financière du ministère](#)

Objetif

Le ministère de l'Éducation est responsable d'administrer le système d'éducation de qualité supérieure financé par les deniers publics de la maternelle à la 12^e année et d'assurer la surveillance du système de garde d'enfants et la petite enfance de la province. Le ministère a pour objectif de veiller à ce que tous les enfants et les élèves aient les compétences et les connaissances nécessaires pour réaliser leur plein potentiel et réussir à long terme, et que leurs parents et familles reçoivent également du soutien.

Plan stratégique 2021-2022

Au cours des deux dernières années scolaires, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur la prestation de l'éducation en Ontario. Le ministère continuera de déployer des efforts pour fournir un système d'éducation de classe mondiale moderne et durable qui garantit que les élèves ont les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école.

Le ministère continuera de collaborer avec les secteurs de l'éducation, de la garde d'enfants et de la petite enfance, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario et les bureaux de santé publique pour soutenir la planification et l'élaboration de directives qui s'adaptent à l'évolution de l'environnement de santé publique.

De la maternelle à la 12^e année

Le ministère de l'Éducation offre des directives relatives aux politiques et aux programmes, ainsi qu'un soutien financier aux conseils scolaires de district, aux administrations scolaires, aux écoles et aux organismes. L'Ontario favorise et soutient la mise en place d'un système d'éducation de grande qualité pour tous les élèves dans la province pour qu'ils puissent se préparer à obtenir leur diplôme en ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans la vie. Il travaillera, notamment, sur la récupération et le renouvellement de l'apprentissage, l'équité et la santé mentale et le bien-être pour soutenir les élèves, le personnel et la collectivité plus vaste.

Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance

Le ministère s'est également engagé à offrir un système de garde d'enfants et de la petite enfance qui offre le soutien, les soins et le développement dont ont besoin les enfants pour assurer un continuum d'apprentissage complet dès leurs premières années jusqu'à l'éducation élémentaire, secondaire et postsecondaire.

Un système de garde d'enfants et de la petite enfance solide joue un rôle de premier plan pour soutenir les familles et permettre aux plus jeunes apprenants de la province d'emprunter la voie de la réussite à long terme. L'Ontario s'engage à veiller à ce que les enfants et les familles aient accès à différents programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance sains, abordables, inclusifs, sécuritaires et de grande qualité qui offrent des options souples qui répondent aux besoins des parents.

Harmonisation des programmes avec les priorités du gouvernement

Le tableau ci-dessous présente les grandes priorités du gouvernement qui sont directement appuyées par

les services et mesures de soutien du ministère.

Priorités du gouvernement

- Rendre la vie plus abordable
- Préparer les gens au marché du travail /
Préparer les élèves à des carrières
fructueuses

Responsabilités du ministère de l'Éducation

- Services de garde d'enfants
- Soutien aux immobilisations et aux affaires
- ITI pour les services à la collectivité
- Gestion et services ministériels
- Programmes pour la petite enfance
- Équité en matière d'éducation
- Relations de travail et financement en
matière d'éducation
- Réussite, enseignement et apprentissage
en langue française
- Éducation autochtone et bien-être
- Rendement des élèves
- Soutien aux élèves et services régionaux
- Politique et planification stratégiques

Intervention contre la COVID-19

La priorité absolue du gouvernement demeure la santé et la sécurité de la population de l'Ontario. Tout au long de 2020-2021, la province a continué à prendre des mesures pour assurer la prestation des services essentiels dont la population de l'Ontario avait le plus besoin, y compris son système d'éducation financé par les deniers publics.

Investissements et soutiens

À ce jour, le ministère de l'Éducation a investi plus de 1,6 milliard de dollars pour la disponibilité des ressources afin de soutenir la réouverture et le fonctionnement sécuritaires des écoles en Ontario, dont un soutien fédéral de 762 millions de dollars versé par l'entremise du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire.

Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, a investi 234,6 millions de dollars dans la garde d'enfants et la petite enfance afin de couvrir les coûts de nettoyage en hausse et les autres frais engagés pour respecter les exigences en matière de santé et de sécurité mises en place afin de favoriser la réouverture des programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance agréés. Le soutien financier a été fourni jusqu'au 31 mars 2021. Le ministère a également mis à disposition 66 millions de dollars à réinvestir entre janvier et mars 2021 dans le but de soutenir les coûts d'exploitation accrus des services de garde d'enfants et des centres pour l'enfant et la famille ON y va pendant la pandémie de COVID-19.

En s'appuyant sur les succès et les apprentissages tirés du Programme de soutien aux familles mis en œuvre en 2019-2020, le ministère a lancé le Programme de soutien aux apprenants le 30 novembre 2020. Le Programme de soutien aux apprenants a permis d'aider les familles à assumer les coûts supplémentaires pendant l'année scolaire 2020-2021 en raison de la COVID-19. Il a fourni 200 \$ pour chaque enfant/jeune de la naissance à la 12^e année, et 250 \$ pour chaque enfant/jeune de 21 ans ou moins ayant des besoins particuliers.

Budget de l'Ontario de 2021

Dans le cadre du *Budget de l'Ontario de 2021 – Plan d'action de l'Ontario : Protéger la santé de la population et notre économie*, le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait 980 millions de dollars au soutien direct des parents au titre de la Prestation pour les enfants en raison de la COVID-19. En vertu de cette nouvelle série de financement, les paiements seront doublés à 400 \$ pour chaque enfant/jeune de la naissance à la 12^e année et à 500 \$ pour chaque enfant/jeune de 21 ans ou moins ayant des besoins particuliers pour aider à compenser les coûts d'apprentissage supplémentaires.

Investir dans l'apprentissage en ligne et à distance

La connectivité est cruciale pour les élèves et le corps enseignant. C'est pourquoi l'Ontario réalise sur deux ans un nouvel investissement de 40 millions de dollars qui viendra améliorer la technologie de l'apprentissage à distance. Cet investissement permettra d'améliorer la connectivité actuelle et future dans les établissements scolaires et de fournir des ressources et des outils novateurs pour que les élèves et le personnel enseignant puissent participer de façon harmonieuse à l'apprentissage à distance en cette période de COVID-19.

Ligne de temps de l'intervention contre la COVID-19 dans les écoles publiques de l'Ontario et soutiens offerts

Fermeture des écoles

Le 12 mars 2020, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la fermeture des écoles en Ontario afin de réduire les effets de la pandémie de COVID-19. Le 31 mars 2020, le premier ministre, Doug Ford, et le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, ont annoncé, en se fondant sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, la prolongation de la fermeture des écoles et des centres de garde d'enfants dans le but de protéger la santé et la sécurité des élèves et du personnel. Pour limiter la transmission communautaire du virus, les écoles sont restées fermées pendant toute l'année scolaire; les élèves ont participé à l'apprentissage à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Continuité de l'apprentissage

Alors que la protection des élèves et des enfants de l'Ontario est restée primordiale, le ministère a également pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité de l'apprentissage en rendant l'apprentissage en ligne et à distance plus accessible dans la province.

Le ministère a lancé le portail [Apprendre à la maison](#) en mars 2020 pour offrir aux élèves et aux parents un accès aux ressources en mathématiques et en littérature de qualité en anglais et en français. Le site a été mis à jour régulièrement et enrichi pour inclure des ressources dans divers domaines pour les élèves de la maternelle à la 12^e année et pour leurs familles.

Réouverture des écoles

Le 30 juillet 2020, le gouvernement a publié le plan pour la réouverture sécuritaire des écoles en septembre 2020. Ce plan accordait la priorité tant à la santé qu'à la sécurité des élèves et du personnel et fournissait aux conseils scolaires des ressources et une flexibilité sans précédent, tout en tenant compte des différences régionales dans les tendances des principaux indicateurs de santé publique. Il comprenait également des directives indiquant la réouverture de toutes les écoles élémentaires financées par les deniers publics à travers la province avec de l'enseignement en classe cinq jours semaine. La plupart des écoles secondaires ont rouvert à temps partiel avec une prestation de services adaptée. Les écoles secondaires ayant un nombre d'élèves moins élevé ont rouvert avec une prestation conventionnelle à temps plein de l'enseignement.

Mesures de santé et de sécurité

Directives pour la réouverture

Pour accompagner la réouverture sécuritaire des écoles en septembre 2020, les conseils scolaires ont reçu le [Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario](#) et les investissements ciblés, immédiats et fondés sur des données probantes visant à soutenir un certain nombre d'initiatives, notamment l'équipement de protection individuelle (ÉPI), la dotation en personnel, le personnel infirmier en santé publique, la capacité d'administration de tests, la formation en santé et sécurité et le soutien pour la santé mentale des élèves et les élèves présentant des besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté.

Directives opérationnelles

Alors que la pandémie de COVID-19 continuait d'évoluer, le 26 août 2020, le gouvernement a publié les [Directives opérationnelles pour la gestion de la COVID-19 dans les écoles](#) dans le cadre du plan de l'Ontario pour que les élèves puissent retourner en classe en toute sécurité. Le document visait à aider les écoles à détecter les cas de COVID-19 et à les isoler, à réduire la transmission potentielle du virus dans les écoles et à prévenir et réduire au minimum les éclosions.

Les écoles de l'Ontario ont pu rouvrir en septembre 2020 pour l'année scolaire 2020-2021 avec la mise en place de mesures de santé et de sécurité renforcées appuyées par les investissements provinciaux et fédéraux. La transmission de la COVID-19 dans les écoles est restée faible à l'automne.

Retour à l'apprentissage à distance

Cependant, en réponse à l'évolution rapide de la situation de santé publique dans l'ensemble de la province, et en fonction des conseils du médecin hygiéniste en chef, l'Ontario a annoncé la fermeture temporaire des écoles dès la première semaine de janvier pour mettre en œuvre des mesures proactives et préventives visant à protéger les écoles et à freiner la propagation de la COVID-19.

Retour à l'apprentissage en personne

Le ministère de l'Éducation a continué de consulter le médecin hygiéniste en chef et, en janvier et en février 2021, les écoles ont pu reprendre progressivement l'apprentissage en personne selon les bureaux de santé publique (BSP) dont relèvent les écoles. Cette approche a été fondée sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, la recommandation unanime du Conseil des médecins

hygiénistes en chef, avec l'appui des médecins hygiénistes locaux. Les écoles élémentaires et secondaires de tous les ^{.....}BSP ont eu l'autorisation de retourner à l'apprentissage en personne le 16 février 2021.

Amélioration des mesures en matière de santé et de sécurité

Le ministère continue de collaborer avec des partenaires du secteur de l'éducation et de la santé pour améliorer les mesures de sécurité dans les écoles et ainsi assurer la sécurité des élèves et du personnel. Dans le cadre de l'annonce du 3 février 2021, le ministère a réitéré les nouvelles mesures de la province pour protéger les élèves et le personnel contre la COVID-19 en classe.

Les mesures comprennent :

- un accès à l'échelle provinciale au dépistage ciblé des personnes asymptomatiques parmi les élèves et le personnel, en consultation avec le ^{.....}BSP local
- le port du masque obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année, en plus du port du masque qui était déjà obligatoire pour les élèves de la 4^e à la 12^e année et le port du masque à l'extérieur pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année lorsque la distanciation physique ne peut pas être maintenue
- l'approvisionnement de 3,5 millions de masques en tissu de qualité supérieure dans les écoles en guise de fourniture de rechange pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année
- des protocoles de dépistage renforcés pour les élèves et le personnel du secondaire
- des directives pour dissuader les élèves de se réunir avant et après l'école
- la délivrance d'un certificat de qualification temporaire aux candidates et candidats à l'enseignement admissibles qui doivent obtenir leur diplôme en 2021 pour stabiliser les niveaux de dotation

Veuillez consulter le [site Web](#) de l'Ontario pour en savoir plus sur la façon dont la province continue de protéger la population ontarienne contre la COVID-19.

Soutiens pour la garde d'enfants et la petite enfance

Investissements pour la garde d'enfants et la petite enfance

En mars 2020, au début de la pandémie, tous les milieux de garde d'enfants ont été obligés de fermer. Pendant cette période, l'Ontario a versé des fonds pour soutenir tous les exploitants de services de garde avec des frais généraux fixes pour les places vacantes, les coûts du nettoyage en hausse et l'EPI lorsqu'ils

ont commencé à rouvrir leur porte en été.

Directives opérationnelles et exigences en matière de sécurité

L'Ontario a également soutenu les milieux de garde d'enfants en mettant en place des exigences et des directives opérationnelles pour veiller à ce que les milieux de garde d'enfants et de la petite enfance puissent se conformer aux protocoles de santé et sécurité fondés sur les données probantes pendant le processus de réouverture. Environ 96 % des milieux de garde d'enfants ont pu rouvrir avec la mise en place d'exigences en matière de santé et de sécurité accrues à la suite de la fermeture obligatoire.

Services de garde d'enfants d'urgence (SGEU)

Le programme de services de garde d'enfants d'urgence (programme de SGEU) consistait en un programme de soutien élaboré et déployé par le ministère de l'Éducation et les partenaires de gestion de services municipaux et des Premières Nations à différents moments pendant la pandémie de COVID-19 afin de réduire les conséquences sur les parents et les enfants après la fermeture des écoles.

La première version du programme de SGEU a été mise en œuvre au début de la pandémie entre la mi-mars et la fin de juin 2020 pour soutenir les travailleurs en soins de santé et autres travailleurs de première ligne. Ce programme a pris fin le 26 juin 2020 alors que les centres de garde pouvaient rouvrir sous des mesures strictes en matière de santé et de sécurité. À son apogée, plus de 3 000 enfants par jour ont été servis lors de la première version du programme de SGEU.

Le ministère de l'Éducation a publié une deuxième version du programme de SGEU pour répondre à la deuxième vague de la pandémie en janvier 2021 pendant la période où les écoles élémentaires étaient fermées pour l'apprentissage en personne. Le ministère a collaboré avec les municipalités et les collectivités des Premières Nations pour mettre en œuvre son programme de SGEU et fournir aux travailleurs de première ligne un accès gratuit à des centres de garde sécuritaires et de qualité supérieure pour leurs enfants d'âge scolaire. Le programme était en place pendant six semaines jusqu'au 16 février 2021. À son apogée, plus de 5 000 enfants de travailleurs de première ligne ont été servis par jour.

Amélioration des mesures en matière de santé et de sécurité

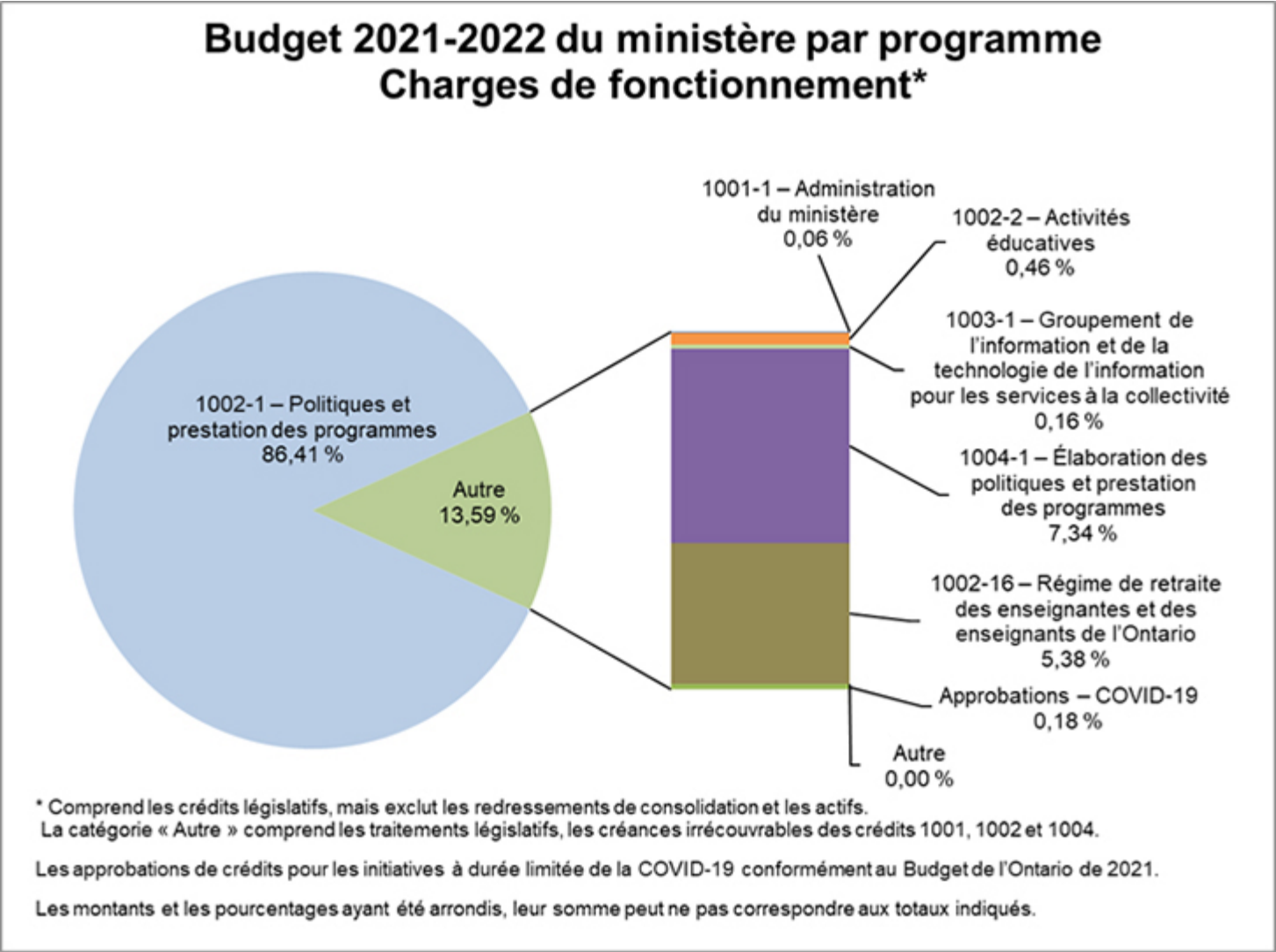
Conformément aux mesures renforcées qui appuient le retour à l'apprentissage en personne dans les écoles, le ministère a aussi annoncé d'autres mesures en matière de santé et de sécurité accrues pour les milieux de garde d'enfants et la petite enfance. Voici certaines de ces mesures :

- l'obligation de porter un masque pour les enfants de 1^{re} année et plus dans un milieu de garde d'enfants et à l'extérieur, lorsqu'il est impossible de maintenir une distance de deux mètres
- l'incitation au port du masque pour les enfants plus jeunes (avant la 1^{re} année) et les jeunes de plus de 2 ans
- l'obligation de confirmer que l'autodépistage quotidien a été effectué pour tous les membres du personnel des services de garde d'enfants, les visiteurs et les étudiants en stage avant d'entrer dans un établissement de garde d'enfants
- l'obligation d'offrir une formation mise à jour de façon à ce que tous les employés et fournisseurs de services de garde d'enfants reçoivent une formation sur les mesures de santé et de sécurité en place, conformément aux directives opérationnelles et à celles mises en place par les bureaux de santé publique locaux
- la mise en place d'une nouvelle directive provinciale selon laquelle le personnel, les fournisseurs et les enfants ayant de nouveaux symptômes de la COVID-19 ou des symptômes qui s'aggravent (comme indiqué dans l'outil de dépistage provincial en ligne pour les écoles et les services de garde d'enfants) de rester à la maison, même s'ils ne présentent qu'un seul symptôme
- l'imposition de l'auto-isolément à tous les membres asymptomatiques d'un ménage d'une personne symptomatique jusqu'à ce que le membre du ménage symptomatique reçoive un résultat négatif au test de la COVID-19 ou reçoive un autre diagnostic par un professionnel de la santé

Le ministère de l'Éducation a continué de collaborer avec le ministère de la Santé, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences et le Bureau du médecin hygiéniste en chef pour surveiller et améliorer les pratiques en matière de santé et de sécurité dans les établissements de garde d'enfants en Ontario.

Information financière du ministère

Les graphiques suivants illustrent les investissements du ministère en 2021-2022 dans les activités qui permettent aux élèves de l'Ontario de jouir d'une éducation élémentaire et secondaire responsable et de grande qualité, ce qui contribue à placer leur avenir et celui de la province sous le signe de la prospérité, de la stabilité et de la croissance continues.



Graphique 1 : Budget 2021-2022 du ministère par programme - Charges de fonctionnement ^[1]

1001-01 – Administration du ministère : 16 896 900 \$	0,06 %
1002-01 – Politiques et prestation des programmes : 26 183 805 500 \$	86,41 %
1002-02 – Activités éducatives : 140 834 300 \$	0,46 %
1003-01 – Groupement de l'information	0,16 %

et de la technologie de l'information pour
les services à la collectivité :
49 558 700 \$

1004-01 – Élaboration des politiques et
prestation des programmes :
2 222 896 400 \$

7,34 %

1002-16 – Régime de retraite des
enseignantes et des enseignants de
l'Ontario : 1 630 877 300 \$

5,38 %

Autres : 67 014 \$

0,0 %

Approbations - COVID-19 : 56 000 000 \$

0,18 %

Remarque : Les approbations de crédits pour les initiatives à durée de la COVID-19 conformément au Budget de l'Ontario de 2021.

Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Graphique 2 : Budget 2021-2022 du ministère par programme - Charges d'immobilisations ^[2]

1002-03 – Soutien à l'éducation
élémentaire et secondaire :
2 512 440 000 \$

98,68 %

1004-02 – Immobilisations pour les
services de garde d'enfants
10 001 000 \$

0,39 %

Autres : 3 557 600 \$ 0,14 %

Approbations – COVID-19 : 20 000 000 \$ 0,79 %

Remarque : Les approbations de crédits pour les initiatives à durée limitée de la COVID-19 conformément au Budget de l'Ontario de 2021.

Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Dépenses prévues du ministère 2021-2022	
Poste	Montant (M\$)
Approbations – COVID-19 [3]	76,0
Autres dépenses de fonctionnement	30 244,9
Autres bien immobilisés	2 526,0
Total [4]	32 846,9

Graphique 3 : Dépenses ministérielles 2021-2022 (fonctionnement et immobilisations) [\[5\]](#)

1001 – Programme d'administration du ministère : 17,0 \$ 0,05 %

1002 – Programme d'éducation élémentaire et secondaire – Fonctionnement : 26 324,6 \$ 80,14 %

1002 – Programme d'éducation élémentaire et secondaire – Immobilisations : 2 514,2 \$ 7,65 %

1003 – Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité : 49,6 \$

0,15 %

1004 – Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance – Fonctionnement et immobilisations : 2 234,7 \$

6,80 %

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : 1 631 \$

4,97 %

Approbations – COVID-19 : 76,0 \$

0,23 %

Total : 32 846,9

100 %

Remarque : Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Total – Fonctionnement et immobilisations par crédit					
Crédits et programmes	Prévisions 2021-2022 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2020-2021 \$	%	Prévisions 2020-2021 [6] \$	Chiffres réels provisoires 2020-2021 [6] \$

Charges de fonctionnement

Programme d'administration du ministère	16 896 900	(500 700)	(2,9)	17 397 600	21 931 100
---	------------	-----------	-------	------------	------------

Programme d'éducation élémentaire et secondaire	26 325 639 800	(182 474 000)	(0,7)	26 508 113 800	28 386 086 000
Groupe ment de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	49 558 700	368 200	0,7	49 190 500	52 432 400
Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	2 277 896 400	9 393 900	0,4	2 268 502 500	2 416 793 100
Total à voter – Charges de fonctionnement	28 669 991 800	(173 212 600)	(0,6)	28 843 204 400	30 877 242 600
Crédits législatifs	1 630 944 314	10 142 300	0,6	1 620 802 014	1 607 875 014
Total du ministère – Charges de fonctionnement	30 300 936 114	(163 070 300)	(0,5)	30 464 006 414	32 485 117 614
Redressement de consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)	2 217 600	(651 000)	(22,7)	2 868 600	8 534 900
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	1 011 300	(3 525 600)	(77,7)	4 536 900	(11 126 200)
Redressement de	11 644 500	(3 136 000)	(21,2)	14 780 500	11 179 500

consolidation – Office de la télécommunication éducative de l’Ontario (TVO)					
Redressement de consolidation – Reclassement des intérêts débiteurs – School Board Trust	(65 723 500)	S.O. *****	S.O. *****	(65 723 500)	(65 723 500)
Redressement de consolidation – Écoles	1 129 433 100	624 414 600	123,6	505 018 500	(151 585 900)
Redressement de consolidation – Collèges	(25 570 200)	904 800	S.O. *****	(26 475 000)	(25 570 200)
Redressement de consolidation – Hôpitaux	(7 639 900)	82 500	S.O. *****	(7 722 400)	(7 639 900)
Redressement de consolidation – Portefeuille immobilier général	(4 827 700)	(6 164 100)	(461,2)	1 336 400	(4 062 600)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	31 341 481 314	448 854 900	1,5	30 892 626 414	32 239 123 714
Actifs de fonctionnement					
Programme d’administration du ministère	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000

Programme d’éducation élémentaire et secondaire	1 000	(1 484 800)	(99,9)	1 485 800	1 485 800
Groupe­ment de l’infor­ma­tion et de la tech­no­logie de l’infor­ma­tion pour les ser­vices à la col­lec­tivité	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000
Total à voter – Actifs de fonc­tion­ne­ment	3 000	(1 484 800)	(99,8)	1 487 800	1 487 800
Total du minis­tère – Actifs de fonc­tion­ne­ment	3 000	(1 484 800)	(99,8)	1 487 800	1 487 800

Charges d’immobilisations

Programme d’éducation élémentaire et secondaire	2 532 441 000	980 443 100	63,2	1 551 997 900	1 494 410 600
Programmes pour la garde d’enfants et la petite enfance	10 002 000	S.O. *****	S.O. *****	10 002 000	1 000
Total à voter – Charges d’immobilisations	2 542 443 000	980 443 100	62,8	1 561 999 900	1 494 411 600
Crédits législatifs	3 555 600	586 700	19,8	2 968 900	2 553 400
Total du minis­tère – Charges d’immobilisations	2 545 998 600	981 029 800	62,7	1 564 968 800	1 496 965 000

Redressement de	1 072 600	23 600	2,2	1 049 000	995 000
------------------------	-----------	--------	-----	-----------	---------

consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de l’Ontario (OTÉLFO)					
Redressement de consolidation – Office de la télécommunication éducative de l’Ontario (TVO)	1 995 000	(356 400)	(15,2)	2 351 400	2 295 200
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	323 400	21 100	7,0	302 300	302 300
Redressement de consolidation – Écoles	(389 537 400)	(299 573 700)	s.o. *****	(89 963 700)	30 996 300
Redressement de consolidation – financement fédéral – contrepassation de charges – ministère	(539 504 200)	(539 504 200)	s.o. *****	s.o. *****	(26 564 800)
Redressement de consolidation – Portefeuille immobilier général	(8 611 500)	s.o. *****	s.o. *****	(8 611 500)	(2 000 000)
Total, y compris redressement de consolidation et	1 611 736 500	141 640 200	9,6	1 470 096 300	1 502 989 000

autres
redressements

Biens immobilisés

Programme d’éducation élémentaire et secondaire	5 458 700	3 029 200	124,7	2 429 500	2 836 100
--	-----------	-----------	-------	-----------	-----------

Programmes pour la garde d’enfants et la petite enfance	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000
---	-------	---------------	---------------	-------	-------

Total à voter – Biens immobilisés	5 459 700	3 029 200	124,6	2 430 500	2 837 100
--------------------------------------	-----------	-----------	-------	-----------	-----------

Total du ministère – Biens immobilisés	5 459 700	3 029 200	124,6	2 430 500	2 837 100
---	-----------	-----------	-------	-----------	-----------

Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	32 953 217 814	590 495 100	1,8	32 362 722 714	33 742 112 714
---	----------------	-------------	-----	----------------	----------------

Tableau des tendances historiques

Données d’analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2018-2019 [7]	Chiffres réels 2019-2020 [7]	Prévisions 2020-2021 [7]	Prévisions 2021-2022
	\$	\$	\$	\$

Total du ministère – Fonctionnement et	30 419 703 515	31 747 513 332	32 362 722 714	32 953 217 814
---	----------------	----------------	----------------	----------------

immobilisations, y compris
redressement de
consolidation et autres
redressements (excluant les
biens immobilisés)

Variation en pour cent	S.O. *****	4 %	2 %	2 %
------------------------	---------------	-----	-----	-----

Afin d'obtenir plus d'information financière, consultez les sites suivants :

[Budget des dépenses](#)

[Comptes publics de l'Ontario : éditions antérieures](#)

[Budget de l'Ontario de 2021 - Plan d'action de l'Ontario : Protéger la santé de la population et notre économie](#)

Organismes, Conseils et Commissions (OCC)

Organismes, Conseils et Commissions [8]	Prévisions 2021-2022 Dépenses \$	Chiffres réels provisoires 2020-2021 Dépenses \$	Chiffres réels 2019-2020 Dépenses \$
---	---	--	--

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) – Charges de fonctionnement *****	42 906 800	42 906 800	42 906 800
--	------------	------------	------------

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) – Charges d'immobilisations *****	1 536 000	1 536 000	1 536 000
--	-----------	-----------	-----------

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) - Charges de fonctionnement *****	24 793 700	24 793 700	24 793 700
--	------------	------------	------------

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) - Charges d'immobilisations *****	1 000 000	1 000 000	1 000 000
--	-----------	-----------	-----------

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	28 262 100	31 562 100	31 562 100
Administration des écoles provinciales	20 000	17 207	-
Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté	50 500	518	17 608

Le ministère est responsable des organismes réglementés suivants :

Organismes de la catégorie des entreprises opérationnelles

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

TVO est l'organisme de médias éducatifs public de l'Ontario. Il offre des services et une programmation de qualité supérieure en anglais par télédiffusion, par l'éducation à distance et par un site Web interactif. Des cours de formation à distance de palier secondaire sont offerts par le Centre d'études indépendantes (CEI). TVO est régi par la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Sa licence de télédiffusion est régie par la *Loi sur la radiodiffusion* du gouvernement fédéral et par les normes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) offre des services et des contenus multimédias culturels et éducatifs de grande qualité aux 12 conseils scolaires de langue française ainsi qu'à l'ensemble de la communauté franco-ontarienne. L'Office fournit également des ressources pour l'enseignement du français langue seconde aux 60 conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario. La programmation, les services de soutien et les ressources de TFO contribuent à l'atteinte des objectifs prioritaires du ministère en matière de réussite. TFO met l'accent sur les initiatives touchant la langue française et la culture francophone dans le cadre des années préparatoires, de la littératie et de la numératie, de l'apprentissage électronique et de la Politique d'aménagement linguistique (PAL).

Organismes de services opérationnels

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) mène des évaluations à grande échelle par recensement général du rendement des élèves : les élèves de 3^e et 6^e année en lecture, en écriture et en mathématiques; les élèves de 9^e année en mathématiques; et le Test provincial de compétences linguistiques habituellement pour les élèves de 10^e année, qui est le principal moyen de satisfaire à la condition de littératie préalable à l'obtention du diplôme en Ontario. L'OQRE publie les résultats annuels pour chacune de ses évaluations en anglais et en français et donne accès au système d'éducation aux résultats individuels des élèves et aux résultats par école et par conseil scolaire. L'OQRE administre en outre la participation de l'Ontario aux tests nationaux et internationaux comme le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS).

Administration des écoles provinciales

L'Administration des écoles provinciales a été constituée en 1975 en tant qu'organisme du ministère de l'Éducation avec l'adoption de la *Loi sur la négociation collective dans les écoles provinciales*.

L'Administration est l'employeur officiel du personnel enseignant en poste dans les écoles publiques de la province. Ces employés sont représentés par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Administration des écoles provinciales, un district de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO). L'Administration est l'employeur officiel du personnel des directions des écoles et directions adjointes en poste dans les écoles publiques de la province. Les directeurs et les directeurs adjoints ne sont pas représentés par un syndicat et n'ont pas d'entente collective. L'Administration examine les modalités d'emploi des directeurs et des directeurs adjoints et donne des conseils à cet égard. L'Administration gère également le traitement des griefs, des congés et d'autres fonctions administratives.

Organismes consultatifs

Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté a pour mandat de conseiller la ministre de l'Éducation sur toute question liée à la mise en place et à la prestation de services et de programmes d'éducation de l'enfance en difficulté pour les élèves qui en ont besoin.

Organigramme du ministère

Ministre, Stephen Lecce

Sam Oosterhoff, adjoint parlementaire

Nancy Naylor, sous-ministre

Rebecca Morier, directrice (par intérim), Direction des communications

Vanessa Bennett, attachée de direction

Patrick Case, sous-ministre adjoint, Secrétariat de l'équité en matière d'éducation

Rachel Osborne, directrice (par intérim), Direction des initiatives pour l'équité en matière d'éducation

Mercilyn Baxter, attachée de direction (par intérim), Secrétariat de l'équité en matière d'éducation

D^r Joshua Tepper, conseiller pour la santé en milieu scolaire

Julia Danos, directrice générale, Secrétariat de la réouverture des écoles

Poste vacant, Direction des services régionaux [pour les bureaux régionaux de Barrie; London; Ottawa; Sudbury-North Bay; Thunder Bay et de la région de Toronto]

Shannon Fuller, sous-ministre adjointe, Division des politiques et de la planification stratégiques

- Thuwanka Kandasamy, attachée de direction (par intérim)
- Nicole Simone, Direction des politiques et des initiatives stratégiques (par intérim)
- Erica Van Roosemalen, Direction de la stratégie de recherche et d'évaluation en éducation
- Sarah Dunsford, Direction des données et de la conception pour le système (par intérim)
- Eric Ward, Direction de la statistique et de l'analyse en éducation
- Russ Riddell, Direction de la planification stratégique et du renouvellement

Andrew Davis, sous-ministre adjoint, Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation

- Pauline Harnum, attachée de direction (par intérim)
- Poste vacant, Bureau des relations de travail en éducation
- Lynda Coulter, Direction des opérations relatives aux relations de travail
- Sandi Tanner, Direction des relations de travail en éducation en langue française et des politiques
- Doreen Lamarche, Bureau du financement de l'éducation
- Paul Duffy, Direction du financement de l'éducation
- Med Ahmadoun, Direction de l'analyse et de la responsabilité

financières

Romina Di Pasquale, Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

Didem Proulx, sous-ministre adjointe, Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

Dhrti Chander, attachée de direction (par intérim)

Andrea Dutton, Direction des politiques d'immobilisations (par intérim)

Paul Bloye, Direction des programmes d'immobilisations

Colleen Hogan, Direction du soutien aux activités des conseils scolaires (par intérim)

Jonathan Lear, Direction du leadership, de la collaboration et de la gouvernance, (par intérim)

Phil Graham, sous-ministre adjoint, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

Lillian Lo, attachée de direction (par intérim)

Jill Dubrick, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants

Jason McLean, Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants (par intérim)

Becky Doyle, Direction de la responsabilité financière et de l'analytique

Denise Dwyer, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation autochtone et du bien-être

Jennifer Ng, attachée de direction (par intérim)

Taunya Paquette, Bureau de l'éducation autochtone

Patrick Byam, Direction de la santé et de la sécurité dans les écoles

Suzanne Gordon, Direction de l'éducation inclusive, des priorités et de la participation

Claudine Munroe, sous-ministre adjointe (par intérim), Division du soutien aux élèves et des services régionaux

Silva Boghossian, attachée de direction (par intérim)

Claudine Munroe, Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la réussite pour tous

Karyn Bruneel, Direction des écoles provinciales et d'application

Yael Ginsler, sous-ministre adjoint (par intérim), Division du rendement des élèves

Hannah McKibbin, attachée de direction (par intérim)

Rachel Ryerson, Direction de la conduite professionnelle, des politiques et des normes en matière d'enseignement (par intérim)

Jennifer Chan, Direction des politiques relatives au curriculum, à l'évaluation et à la réussite des élèves (par intérim)

Dianne Oliphant, Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (par intérim)

Poste vacant, Direction du soutien au rendement des élèves

Denys Giguère, sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, relève des sous-ministres du ministère de l'Éducation et du ministère des Collèges et Universités (MCU)

Sira Kanoute, attachée de direction (par intérim)

Luc Davet, Direction des politiques et des programmes d'éducation en langue française

Véronique Simcoe, Direction de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française (par intérim)

Gilles Fortin, Direction des priorités pour les programmes en français – MCU

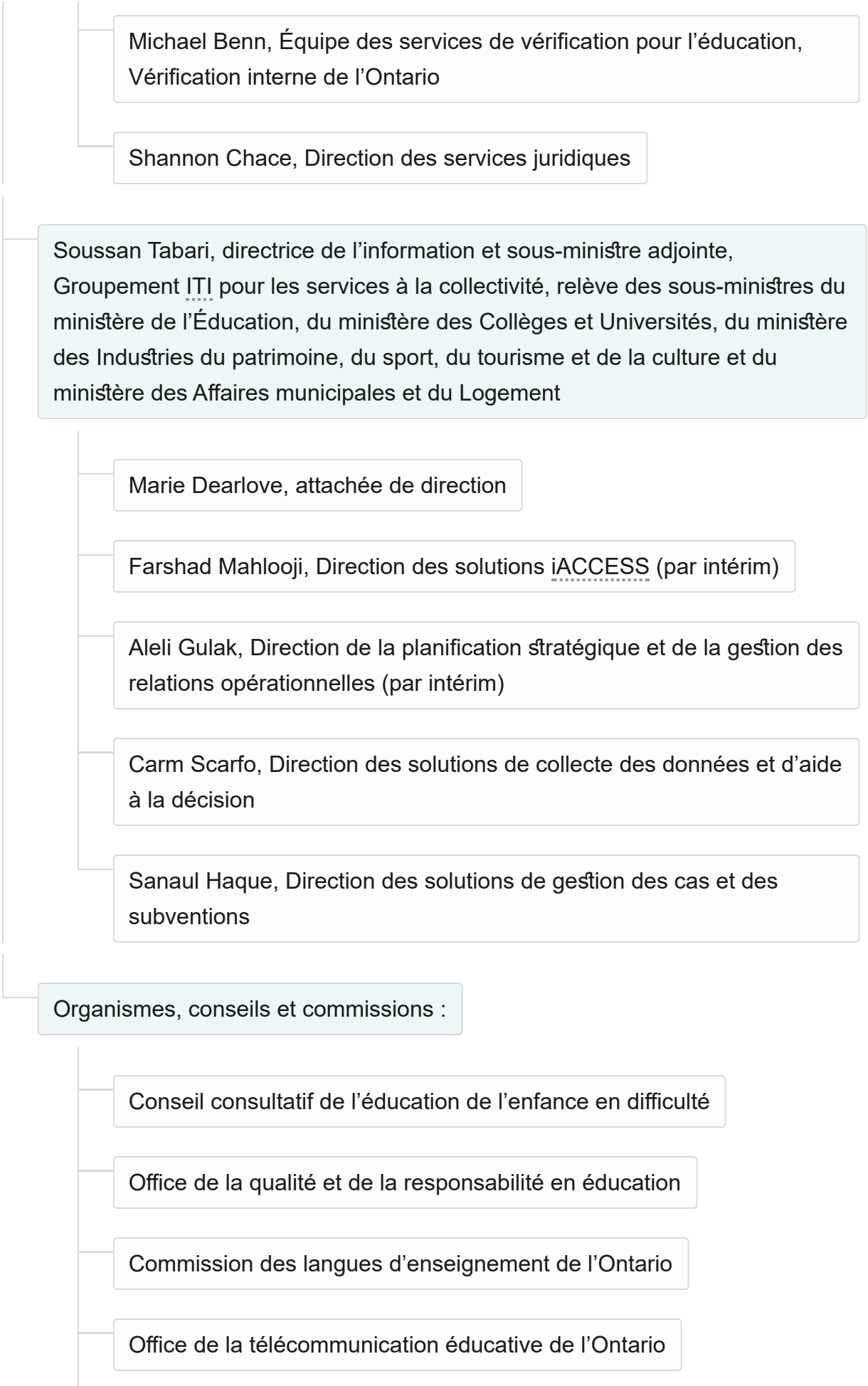
Sarah Truscott, sous-ministre adjointe (par intérim), Division de la gestion et des services ministériels, relève des sous-ministres du ministère de l'Éducation et du ministère des Collèges et Universités

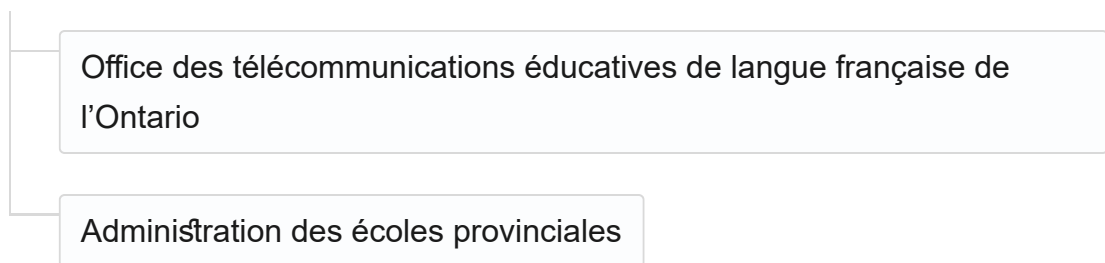
Deborah Camacho, attachée de direction (par intérim)

Nadine Ramdial, Direction de la gestion stratégique des ressources humaines

Sarah Truscott, Direction de la coordination générale

Paul Cleaver, Direction des finances et des services ministériels (par intérim)





[Télécharger une version imprimable de l'organigramme \(JPG, 712 Ko\).](#)

Annexe A : Rapport annuel 2020-2021

Voici le sommaire des réalisations du ministère de l'Éducation 2020-2021, en commençant par les annonces faites le 31 mars 2020 et par la suite. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la [salle de presse officielle de l'Ontario](#).

Sommaire des réalisations de 2020-2021

[L'Ontario prolonge la fermeture des écoles et des services de garde d'enfants pour poursuivre la lutte contre la COVID-19](#)

En raison de l'évolution rapide de la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que les écoles et les centres de garde d'enfants resteront fermés pour protéger la santé et la sécurité des élèves et du personnel. Cette décision se fondait sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario.

Afin d'assurer la continuité de l'apprentissage, le gouvernement lance la deuxième phase de l'initiative *Apprendre à la maison*, mise sur pied en collaboration avec des partenaires du secteur de l'éducation. Ce faisant, la province offre davantage de clarté aux parents, améliore le soutien en éducation et crée des possibilités de communication entre les élèves et le personnel enseignant.

[L'Ontario protège les parents durant l'éclosion de COVID-19](#)

Pendant l'épidémie de COVID-19, le gouvernement de l'Ontario a empêché temporairement les centres de garde d'enfants de percevoir les paiements des parents, tout en veillant à ce que leurs places soient protégées. Les centres de garde, à l'exception de ceux qui accueillent les enfants des travailleurs de la

santé et d'autres travailleurs de première ligne, ont reçu l'ordre de fermer pour contribuer à prévenir la propagation du virus et assurer la sécurité des enfants et du personnel des centres de garde.

L'Ontario offre la garde d'enfants d'urgence à davantage de travailleurs et travailleuses de première ligne

Le gouvernement de l'Ontario élargit la liste des travailleuses et travailleurs essentiels qui peuvent bénéficier de services de garde d'enfants pendant la situation d'urgence. Cette mesure a permis de soutenir un plus grand nombre de membres du personnel de première ligne tout au long de la pandémie de COVID-19. La province a émis un décret d'urgence en vertu duquel les fournisseurs de plusieurs services essentiels supplémentaires pourront bénéficier de ce soutien. Les travailleurs admissibles comprennent ceux qui apportent de l'aide aux communautés vulnérables, le personnel d'intervention d'urgence, le personnel chargé de l'application de la loi de même qu'un plus grand nombre de travailleurs des secteurs de la santé et de la sécurité ainsi que certains employés fédéraux.

Prolongation de la période de fermeture des écoles pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et des familles

Selon les conseils d'experts du médecin hygiéniste en chef et les autorités de la santé siégeant au Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19, le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a annoncé que toutes les écoles financées par les deniers publics resteraient fermées jusqu'au 31 mai 2020, dans le cadre d'un effort visant à protéger les élèves, le personnel et les familles contre la COVID-19.

Rétablir la confiance du public avec le Peel District School Board

Le ministre de l'Éducation Stephen Lecce a confié à Arleen Huggins le mandat d'enquêter sur la conformité du Peel District School Board (PDSB) aux directives obligatoires qu'il a émises le 13 mars 2020.

Avec l'émission de [27 directives obligatoires au PDSB le 13 mars 2020](#), le ministre a donné des directives claires avec des échéanciers et des livrables spécifiques pour enrayer la discrimination systémique, notamment le racisme contre les Noirs, ainsi et pour rétablir le bon fonctionnement de la gouvernance, du leadership et des pratiques en matière de ressources humaines du PDSB.

Nomination d'un superviseur pour le Peel District School Board

Le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a fait une déclaration sur la nomination de Bruce Rodrigues au poste de superviseur du Peel District School Board (PDSB). La nomination d'un superviseur permettra au PDSB de se remettre sur les rails et de prendre les mesures nécessaires pour éliminer les pratiques et les politiques qui sous-tendent la discrimination et les inégalités.

Davantage de membres du personnel de première ligne désormais admissibles aux services de garde d'urgence

Le gouvernement de l'Ontario a élargi davantage la liste des travailleuses et travailleurs essentiels qui peuvent bénéficier de services gratuits de garde d'enfants au cours de la pandémie de COVID-19. Les travailleurs nouvellement admissibles comprenaient le personnel de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, des maisons de retraite, des épiceries et des pharmacies ainsi que certains employés fédéraux, dont des membres des Forces armées canadiennes.

Le gouvernement de l'Ontario soutient les parents lors de la réouverture de l'économie

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il protégerait les services de garde agréés de la province durant la flambée de COVID-19 en veillant à ce que les parents continuent d'avoir accès aux services de garde agréés locaux ainsi qu'aux centres pour l'enfant et la famille ON y va. Le gouvernement a annoncé un plan qui, en partenariat avec le gouvernement fédéral et les municipalités, fournissait de l'aide aux fournisseurs de services de garde titulaire de permis afin de veiller à ce qu'ils restent viables et prêts à rouvrir lorsque les parents retournent au travail.

Réaffectation volontaire des travailleurs et travailleuses en éducation pour pallier le manque de personnel

Le gouvernement de l'Ontario a collaboré avec le secteur provincial de l'éducation afin de réorienter volontairement les employés disponibles vers des rôles essentiels dans les établissements de soins collectifs pendant la pandémie de COVID-19. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre des efforts continus du gouvernement visant à réaffecter les travailleurs et travailleuses du secteur public là où on a le plus besoin d'eux, comme dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite, les refuges pour femmes et les foyers pour personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le gouvernement de l'Ontario, les associations de conseillères et conseillers scolaires et presque tous les représentants syndicaux provinciaux ont élaboré ensemble et approuvé un cadre visant à permettre la

réaffectation volontaire du personnel du secteur de l'éducation, à titre temporaire, tout en assurant le maintien de leur statut d'emploi auprès du conseil scolaire dont il relève.

[L'Ontario aide les parents à retourner au travail](#)

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé ses plans pour la réouverture des centres de garde d'enfants, qui appuieront la prochaine étape du cadre visant le déconfinement de la province. Élaborés en consultation avec le médecin hygiéniste en chef et les responsables médicaux de The Hospital for Sick Children, ces plans exigeaient des exploitants des centres de garde qu'ils respectent des protocoles sanitaires stricts pour assurer la sécurité des enfants et du personnel.

Le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du *Cadre visant le déconfinement de la province*. Pour appuyer la relance, les centres de garde d'enfants et les fournisseurs de services de garde en milieu familial de tout l'Ontario étaient autorisés à reprendre leurs activités, moyennant le respect de strictes exigences opérationnelles et de sécurité, qui s'appuient sur les consignes qu'ont dû suivre les centres de garde d'urgence.

[L'Ontario développe de nouvelles ressources d'apprentissage à l'intention des élèves et du personnel enseignant](#)

Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec Science Nord et le Centre des sciences de l'Ontario, a élaboré du contenu éducatif supplémentaire à l'intention des élèves et du personnel enseignant pendant la fermeture des écoles en raison de la flambée de COVID-19. La province a investi jusqu'à 1,5 million de dollars dans l'élaboration de vidéos et de ressources conçues en Ontario afin de soutenir l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (disciplines STIM). En phase avec les quatre matières scientifiques du curriculum, ces ressources ont aidé les élèves de la maternelle à la 12^e année.

[L'Ontario fait d'importants investissements dans la santé mentale et la technologie pour soutenir les élèves](#)

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce, a annoncé un investissement de 15 millions de dollars pour l'achat de milliers d'ordinateurs de classe et un de 10 millions de dollars pour l'embauche de travailleurs en santé mentale supplémentaires. Ces nouvelles ressources ont permis de veiller à ce que les élèves puissent retourner à l'école avec la confiance et les outils dont ils ont besoin pour réussir. Cet investissement représentait le financement le plus élevé jamais consacré à ces deux domaines par le ministère de l'Éducation au titre des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Le gouvernement a mené des consultations auprès de Santé publique Ontario, de The Hospital for Sick Children et de travailleurs en santé mentale. Les résultats ont montré que la pandémie de COVID-19 avait créé des besoins accrus de soutiens en matière de santé mentale. Cet investissement de 10 millions de dollars a permis, pour la première fois, d'offrir aux élèves un accès direct à des professionnels de la santé mentale réglementés dans des délais d'attente considérablement réduits.

L'Ontario fait des investissements sans précédent dans l'éducation publique

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé une hausse des investissements de 736 millions de dollars pour l'année scolaire 2020-2021, consacrant ainsi plus de 25,5 milliards de dollars au secteur de l'éducation publique. Ce financement, qui provient des Subventions pour les besoins des élèves (SBE), représentait l'investissement le plus important de l'histoire de l'Ontario dans le système d'éducation financé par les fonds publics. Cela s'est traduit par une allocation moyenne provinciale par élève de 12 525 \$, ce qui correspondait à une augmentation de 250 \$ par rapport à 2019-2020.

Dans le cadre des SBE, le nouveau Fonds de soutien aux élèves de 213 millions de dollars a permis d'appuyer :

- l'éducation de l'enfance en difficulté
- la santé mentale et bien-être
- l'enseignement de la langue
- l'éducation autochtone
- les programmes en STIM

L'Ontario adopte un nouveau programme-cadre de mathématiques pour les élèves des écoles élémentaires

Le gouvernement de l'Ontario a publié le nouveau programme-cadre de mathématiques des écoles élémentaires de la province, conçu pour mieux préparer les élèves à une carrière dans un monde en rapide évolution, renforcer leurs compétences en mathématiques et améliorer leurs résultats. Le programme-cadre a été élaboré sur une période de deux ans, en consultation avec des parents, des éducateurs en mathématiques, des universitaires et des experts en enseignement des mathématiques, dans l'objectif d'inverser la tendance négative des résultats en mathématiques enregistrée au cours des dix dernières années. Il a été mis en œuvre pour tous les élèves de l'Ontario en septembre 2020.

L'Ontario prend des mesures audacieuses pour éliminer le racisme et l'inégalité dans les écoles

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il apportera de nouveaux changements audacieux au système d'éducation de la province qui contribueront à éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les élèves noirs, autochtones et racialisés ainsi qu'à offrir à tous les élèves ontariens les mêmes chances de réussir.

Dans le cadre de cette initiative, la province éliminera la division entre filière académique et filière appliquée en 9^e année. Le gouvernement a proposé d'éliminer les suspensions discrétionnaires pour les élèves de la maternelle à la 3^e année, de renforcer les sanctions envers les enseignantes et enseignants qui manifestent un comportement de nature raciste et d'offrir au personnel enseignant une formation supplémentaire sur la lutte contre le racisme et la discrimination.

L'Ontario construit et agrandit des écoles aux quatre coins de son territoire

Le gouvernement de l'Ontario a investi plus de 500 millions de dollars dans la construction de 30 nouvelles écoles et des travaux d'agrandissement permanent de 15 installations existantes afin d'accueillir plus de 25 000 élèves à travers la province. Ces nouvelles infrastructures modernes ont permis de jeter les bases d'un environnement d'apprentissage adapté aux réalités du XXI^e siècle dont ont pu bénéficier des milliers d'élèves d'un bout à l'autre de l'Ontario. L'investissement annoncé permettra également de créer près de 900 places en services de garde d'enfants agréés afin que les familles ontariennes puissent avoir accès à ces services au sein de leur collectivité.

Le gouvernement a investi plus de 12 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, répartis sur une période de 10 ans pour mettre en chantier de nouveaux projets essentiels de construction d'écoles et d'agrandissement des établissements existants. L'annonce s'est inscrite dans le prolongement de l'engagement du gouvernement à investir jusqu'à 1 milliard de dollars sur cinq ans pour créer jusqu'à 30 000 places en services de garde d'enfants agréés dans les écoles, dont 10 000 dans des écoles nouvellement bâties ou agrandies.

L'Ontario dévoile son plan pour la réouverture sécuritaire des écoles en septembre

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé la réouverture sécuritaire des écoles et la reprise de l'enseignement en classe en septembre 2020. La province a dévoilé un [plan](#) axé sur la santé et la sécurité des élèves et du personnel, qui accorde aux conseils scolaires des ressources et une souplesse sans précédent. Ce plan tenait compte des tendances locales des principaux indicateurs de santé publique

dans les différences régions de l'Ontario. Ce plan a été élaboré en consultation avec le médecin hygiéniste en chef, le Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19 et des experts en pédiatrie.

Un accord historique prévoit plus de 230 millions de dollars pour les services de garde d'enfants

Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec le gouvernement du Canada, a investi 234,6 millions de dollars pour assurer la sécurité des enfants et du personnel dans les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance. Ce financement a contribué à couvrir les coûts de nettoyage en hausse et les autres frais engagés pour respecter les exigences de santé et de sécurité mises en place afin de favoriser la reprise sécuritaire de ces services et programmes. Il s'est ajouté aux efforts continus du gouvernement provincial visant à assurer la stabilité du secteur des services de garde d'enfants à mesure que de nombreux Ontariens et Ontariennes retournent au travail.

L'Ontario prend des mesures supplémentaires pour mieux protéger les élèves et le personnel

Le gouvernement de l'Ontario a fourni un soutien financier aux conseils scolaires s'élevant à plus d'un demi-milliard de dollars pour veiller à ce que les écoles de toute la province rouvrent de façon sécuritaire en septembre et pour protéger les élèves et le personnel. Ces aides ont permis aux conseils scolaires d'assurer plus de distance physique dans les salles de classe, d'avoir des fonds directs pour utiliser les espaces communautaires non scolaires et de procéder à des ajustements en fonction de leurs besoins locaux.

L'Ontario transfère la gouvernance des écoles de langue française pour élèves ayant des besoins particuliers

Le gouvernement de l'Ontario a fièrement annoncé le transfert de la gouvernance du Centre Jules-Léger (CJL) du ministère de l'Éducation au Consortium CJL. Ce transfert a marqué une étape importante pour la francophonie ontarienne, car il garantissait que la seule école de langue française de la province destinée aux enfants sourds ou malentendants, aveugles ou ayant une basse vision, sourds et aveugles ou ayant de graves troubles d'apprentissage soit gérée par des francophones, pour des francophones.

Des fonds additionnels renforcent le solide plan provincial pour la rentrée

scolaire

Le plan pour la rentrée scolaire du gouvernement de l'Ontario, élaboré en consultation avec le médecin hygiéniste en chef et des responsables de la santé publique, a été renforcé par un investissement fédéral supplémentaire ainsi que des ressources pour appuyer la rentrée des classes à l'automne. Dans le cadre de l'investissement fédéral annoncé, la somme de 381 millions de dollars a été allouée aux conseils scolaires de l'Ontario. Ces fonds sont venus s'ajouter à la somme de près de 900 millions de dollars fournie par la province pour soutenir le plan provincial pour la rentrée scolaire.

L'Ontario publie un plan pour la gestion de la COVID-19 dans les écoles

Dans le cadre de sa stratégie visant le retour sécuritaire en classe des élèves et des enseignants en septembre, le gouvernement de l'Ontario a publié un document intitulé [*Directives opérationnelles pour la gestion de la COVID-19 dans les écoles*](#). Élaboré en consultation avec des experts de la santé publique, dont le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, ce document avait pour but d'aider les écoles à détecter et à isoler les cas de COVID-19, à freiner la propagation de la maladie au sein des établissements, ainsi qu'à empêcher et à endiguer toute éclosion.

En outre, le coroner en chef de l'Ontario, le D^r Dirk Huyer, qui a récemment géré la stratégie de dépistage du Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19, a été nommé au poste de coordonnateur provincial de l'intervention en cas d'éclosion.

L'Ontario élargit les programmes de formation pour les jeunes pour promouvoir les métiers spécialisés

Le gouvernement de l'Ontario a investi 43 millions de dollars dans l'expansion des programmes de formation pour les jeunes afin d'exposer les jeunes à plus de choix d'emplois. Ces programmes ont contribué à une plus grande sensibilisation des jeunes et les ont encouragés à acquérir les compétences qui les ont menés sur la voie de la réussite à long terme, tout en appuyant la reprise économique et la prospérité future de l'Ontario.

Les gouvernements prolongent le financement des services de garde d'enfants au bénéfice des parents qui travaillent

Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation, et Ahmed Hussen, le ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, ont annoncé l'allocation d'un investissement supplémentaire pour l'Ontario de près de 147 millions de dollars au titre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des

jeunes enfants (AGJE) d'un an (2020-2021). Ce financement a aidé les fournisseurs de services de garde d'enfants agréés et les centres pour l'enfant et la famille ON y va.

En 2020-2021, le financement en vertu de l'AGJE a été affecté aux initiatives visant à réduire au minimum l'incidence de la COVID-19. Il a continué à soutenir les initiatives décrites dans l'accord initial de trois ans, notamment l'amélioration de l'accès au bénéfice des familles, et de l'apprentissage professionnel au bénéfice du personnel. Le financement au titre de l'AGJE a été en complément de l'allocation de 234,6 millions de dollars fournie conformément à l'Accord sur la relance sécuritaire afin de veiller à la sécurité des enfants et du personnel dans les milieux de garde et de la petite enfance.

L'Ontario adopte des mesures extraordinaires pour une réouverture sécuritaire des écoles

Alors que les élèves, les enseignantes et enseignants et les membres du personnel reprenaient le chemin de l'école, le gouvernement de l'Ontario a octroyé jusqu'à concurrence de 1,3 milliard de dollars en fournitures essentielles et a acheminé plus de 37 millions d'articles d'équipement de protection individuelle (EPI) pour permettre une réouverture sécuritaire des salles de classe partout dans la province. Ces investissements se sont inscrits dans le cadre d'un plan exhaustif de l'Ontario pour le retour à l'école, élaboré en consultation avec les experts médicaux, les conseils scolaires et les éducateurs.

L'Ontario lance un nouvel outil de dépistage de la COVID-19 qui contribuera à protéger les élèves et le personnel scolaire

Le gouvernement de l'Ontario a lancé un [nouvel outil interactif de dépistage à utilisation volontaire](#) pour aider les parents, les élèves et le personnel scolaire à évaluer au jour le jour les symptômes et les facteurs de risque de la COVID-19 avant de se rendre à l'école, comme l'exigent les consignes de santé publique. Cet outil a permis aux parents, aux élèves et au personnel scolaire de déterminer s'il était sécuritaire d'aller à l'école et a orienté les utilisateurs exposés à un risque vers les ressources appropriées. C'est là un autre élément de la stratégie de prévention que la province a mis en œuvre pour protéger la santé et la sécurité des élèves, du personnel et des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent.

L'Ontario adoptera des tests normalisés en ligne destinés aux élèves

Le gouvernement de l'Ontario prévoyait de moderniser les tests provinciaux normalisés à grande échelle afin de mieux préparer les jeunes à l'avenir et de rétablir la confiance des parents dans le système d'éducation. L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), qui crée et fait passer les tests, confiera à une entreprise, à l'issue d'un appel d'offres, le mandat de concevoir une plateforme

adaptative en ligne pour l'administration des tests.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'OQRE mettra à l'essai le test de mathématiques de 9^e année et le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) en ligne. Les élèves auront ainsi la possibilité d'utiliser le nouveau format et de contribuer à l'amélioration continue de la plateforme d'évaluation.

L'Ontario s'emploie à accroître le nombre d'enseignantes et d'enseignants qualifiés pour enseigner en français et pour enseigner le français langue seconde

Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures pour recruter et maintenir en poste un plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants qualifiés pour enseigner en français et pour enseigner le français langue seconde (FLS) ainsi que pour s'assurer que tous les élèves bénéficient d'un enseignement de grande qualité. Pour ce faire, la province a appuyé diverses initiatives, par exemple, en organisant des salons de l'emploi et en collaborant avec deux groupes de travail afin de favoriser le perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants qualifiés pour enseigner en français et pour enseigner le FLS et de mieux faire connaître les débouchés professionnels.

L'Ontario revoit les orientations en matière de dépistage de la COVID-19 pour l'école et le service de garde d'enfants

En consultation avec le médecin hygiéniste en chef, le gouvernement de l'Ontario a mis à jour ses orientations en matière de dépistage de la COVID-19 pour l'école et le service de garde d'enfants. Cette information supplémentaire a aidé les parents à déterminer quand il est le plus approprié pour les élèves, les enfants et leurs familles de passer un test de dépistage de la COVID-19.

Les orientations en matière de dépistage de la COVID-19 pour l'école et le service de garde d'enfants ont été mises à jour avec l'ajout de deux séries de questions sur les symptômes ainsi que d'informations pour aider les parents à prendre des décisions éclairées quant à savoir si leurs enfants doivent aller à l'école ou à la garderie, s'ils doivent consulter un fournisseur de soins de santé ou s'ils doivent passer un test de dépistage de la COVID-19. Les orientations se trouvent sur le site Web de l'[Outil de dépistage de la COVID-19 pour les enfants qui fréquentent les écoles et les services de garde d'enfants](#), et l'outil en ligne actualisé a été lancé le vendredi 2 octobre pour être téléchargé.

L'Ontario prend des mesures pour améliorer les services de garde d'enfants

L'Ontario a publié deux rapports sur les services de garde d'enfants : le rapport intitulé « [Renforcer le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario](#) » et le « [Rapport annuel de l'Ontario sur la petite enfance et la garde d'enfants, 2020](#) ». Le rapport intitulé « [Renforcer le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario](#) » expliquait comment l'Ontario aide à offrir aux parents davantage de places dans les services de garde d'enfants et dans les programmes avant et après l'école, et à élargir l'éventail de possibilités offertes aux fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial. Ce rapport repose sur les commentaires des familles et des partenaires sectoriels, qui ont également formulé des commentaires dans le cadre de l'examen de la [Loi de 2014 sur la garde d'enfants et de la petite enfance](#).

[**L'Ontario débloque 35 millions de dollars pour embaucher du personnel supplémentaire et améliorer l'apprentissage en ligne dans des collectivités ciblées**](#)

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'allocation de 35 millions de dollars aux conseils scolaires des collectivités d'Ottawa, de Peel, de Toronto et de York pour leur fournir immédiatement un soutien supplémentaire visant à renforcer les mesures de santé publique et leurs stratégies de protection face à l'augmentation des taux de transmission communautaire.

[**L'Ontario investit 550 millions de dollars pour construire et moderniser des écoles**](#)

Le gouvernement de l'Ontario a investi 550 millions de dollars en 2020-2021 pour construire 20 nouvelles écoles et agrandir huit écoles à l'échelle de la province. Ces nouveaux projets permettront d'accueillir près de 16 000 élèves dans les écoles et créeront 870 places en services de garde agréés. Ils s'inscrivent dans le cadre des efforts continus du gouvernement visant à construire des écoles modernes et à rénover les installations existantes.

[**L'Ontario fournit des soutiens supplémentaires pour aider les élèves autochtones à réussir**](#)

Le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a annoncé que le gouvernement de l'Ontario fournit 17 millions de dollars sur trois ans pour appuyer les partenaires en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que les partenaires en éducation autochtone en milieu urbain. Ce financement a permis d'apporter de la certitude aux partenaires en éducation autochtone tout en veillant à offrir des environnements d'apprentissage sécuritaires aux élèves autochtones, que le mode d'apprentissage soit en

personne, à distance ou en parallèle.

L'Ontario investit davantage pour mieux protéger les écoles

Le gouvernement de l'Ontario a octroyé 13,6 millions de dollars afin de permettre aux conseils scolaires des régions récemment passées au palier Rouge-contrôler d'embaucher des enseignants et du personnel supplémentaires ainsi que pour fournir un financement de stabilisation aux conseils scolaires qui en ont besoin. La province renforce également le dépistage en milieu scolaire et a lancé de nouveaux portails d'apprentissage en ligne. Ces initiatives combinées ont permis de rehausser la sécurité dans les écoles et de pallier les possibles insuffisances budgétaires suscitées par la COVID-19.

L'Ontario débloque des fonds supplémentaires pour soutenir les jeunes apprenants

Le gouvernement de l'Ontario a apporté à nouveau une aide financière aux familles confrontées à de nouvelles dépenses liées à l'éducation pendant la COVID-19 en débloquant la somme de 380 millions de dollars. Le programme a été élargi aux élèves du secondaire afin d'aider les parents à compenser les frais d'études.

Programmes d'aide pour les familles qui restent chez elles en toute sécurité

Le gouvernement de l'Ontario a offert de nouveaux soutiens financiers aux particuliers, aux familles et aux petites entreprises alors qu'ils contribuent à lutter contre la propagation de la COVID-19 et à protéger le système de santé durant le confinement à l'échelle provinciale. Le gouvernement a étendu le Programme de soutien aux apprenants aux élèves du secondaire et a fait passer les prix de l'électricité au taux réduit de période creuse qui s'applique en tout temps aux clients qui paient selon l'heure de consommation ou par palier.

L'Ontario finance une formation en matière d'autisme

Le gouvernement de l'Ontario a alloué la somme de 7,5 millions de dollars à un programme qui aidera les éducateurs à mieux accompagner les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme. Ce financement a permis au Centre Geneva pour l'Autisme d'offrir des cours en ligne et des opportunités de formation aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux aides-enseignantes et aides-enseignants des 72 conseils scolaires de district de l'Ontario.

L'Ontario favorise un accès accru aux programmes de la petite enfance et de la garde d'enfants en français

L'Ontario a investi 150 000 \$ pour créer deux postes au sein de l'Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSEO), organisme provincial porte-parole pour la petite enfance. Ces postes contribueront à promouvoir le recrutement, le maintien en poste et le perfectionnement professionnel d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance francophones tout en appuyant la prestation de programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance de haute qualité en français.

L'Ontario réalise des investissements additionnels pour veiller à la sécurité des élèves et du personnel

Le gouvernement de l'Ontario a fourni une somme additionnelle de 381 millions de dollars provenant du [Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire](#) du gouvernement fédéral afin de protéger les écoles contre la COVID-19. Même si la transmission dans les écoles était faible, ce financement a servi à améliorer la qualité de l'air et la ventilation dans les écoles, à appuyer l'apprentissage en ligne, à promouvoir la santé mentale des élèves et à embaucher davantage de personnel. Avec ce nouveau financement, la somme allouée aux écoles en vue de mieux protéger les élèves, le personnel et les familles s'est élevée à 1,6 milliard de dollars.

Des mesures de sécurité renforcées sont en place alors que l'enseignement en personne reprend à travers l'Ontario

Le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a annoncé les dates de la reprise de l'enseignement en personne dans les écoles relevant des bureaux de santé publique (BSP) restants en Ontario. La décision du gouvernement reposait sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, les recommandations unanimes du Conseil des médecins hygiénistes de l'Ontario, avec l'appui des médecins hygiénistes locaux.

L'Ontario prend des mesures pour appuyer les familles qui travaillent et améliorer les services de garde d'enfants

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé des modifications réglementaires pour soutenir les familles qui travaillent en améliorant le secteur de la garde d'enfants et de la petite enfance et en avançant la double priorité du gouvernement : la prestation de services de garde d'enfants abordables et accessibles pour les parents.

[La province double son soutien aux parents avec la Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19](#)

Le gouvernement de l'Ontario a fourni un soutien direct aux parents en leur versant 980 millions de dollars au titre de la Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19. Avec cette nouvelle série de financement, l'aide a été doublée pour atteindre 400 \$ par enfant et 500 \$ par enfant ayant des besoins particuliers, pour aider à compenser les coûts d'apprentissage supplémentaires. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du Budget de l'Ontario de 2021, Plan d'action de l'Ontario : Protéger la santé de la population et notre économie.

Ratification des conventions collectives centrales annoncée en 2020-2021

[Déclaration du ministre de l'Éducation sur la ratification de l'entente centrale avec l'OECTA](#)

[Ratification des ententes centrales avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario](#)

[L'entente centrale avec le Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario est désormais ratifiée](#)

[Ratification de l'entente centrale avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens](#)

[Ratification des ententes centrales de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario \(FEESO\)](#)

[Ratification de l'entente centrale de l'Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario – Education Workers' Alliance of Ontario](#) (déclaration publiée en février 2020)

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2020-2021

Poste	Montant (M\$)
-------	---------------

Approbations – COVID-19 <u>[9]</u>	2 688,5
--	---------

Autres dépenses de fonctionnement	29 796,6
-----------------------------------	----------

Autres biens immobilisés	1 497,0
Total [10]	33 982,1
Effectif [11] (au 31 mars 2021)	1 587,5

ISSN 2369-1913 (en ligne)

Notes en bas de page

- [1] [\[1\]](#) Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les traitements législatifs, les créances irrécouvrables des crédits 1001, 1002 et 1004.
- [2] [\[2\]](#) Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les charges d'amortissement et les charges liées aux biens immobilisés des crédits 1002 et 1004.
- [3] [\[3\]](#) Les approbations de crédits pour les initiatives de durée limitée de la COVID-19 conformément au Budget de l'Ontario de 2021.
- [4] [\[4\]](#) Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation. Ce nombre est basé sur les changements relatifs à l'organisation du ministère et (ou) à la structure de ses programmes approuvée dans le Budget de l'Ontario de 2021. Les dépenses réelles finales seront présentées dans les Comptes publics de 2020-2021.
- [5] [\[5\]](#) Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. Les approbations de crédits pour les initiatives à durée limitée de la COVID-19 conformément au Budget de l'Ontario de 2021.
- [6] [\[6\]](#) Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère et (ou) à la structure de ses programmes approuvée dans le Budget de l'Ontario de 2021. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2021. Les prévisions 2020-2021 comprennent le budget supplémentaire des dépenses 2020-2021.
- [7] [\[7\]](#) Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère et (ou) à la structure

de ses programmes approuvée dans le Budget de l'Ontario de 2021. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2021.

- [8] Ne comprend pas les redressements de consolidation.
- [9] Les approbations de crédits pour les initiatives de durée limitée de la COVID-19 conformément au Budget de l'Ontario de 2021. Ce nombre comprend également les initiatives de réouverture des écoles.
- [10] Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation. Ce nombre est basé sur les chiffres réels provisoires redressés qui tiennent compte des changements relatifs à l'organisation du ministère et (ou) à la structure de ses programmes approuvée dans le Budget de l'Ontario de 2021. Les dépenses réelles finales seront présentées dans les Comptes publics de 2020-2021.
- [11] Ce montant exclut le personnel saisonnier, les élèves et les employés en congé.

Mis à jour : 17 décembre 2021

Date de publication : 17 décembre 2021



Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation est responsable du réseau de services de garde d'enfants et de la gestion du système d'éducation élémentaire et secondaire financé par les fonds publics.

[l'Ontario en bref](#)

[accessibilité](#)

[nouvelles](#)

[confidentialité](#)

[conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

COVID-19

Domicile et communauté

Éducation et formation

Environnement et énergie

Gouvernement

Impôts et avantages fiscaux

Lois et sécurité

Régions rurales et du Nord

Santé et bien-être

2012–21

Travail et emploi

Voyage et loisirs